ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BERKANE
COMMUNE DE BERKANE

Avis d'achat sur bons de commande n°33/2026

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE BERKANE procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **ACHAT DES COMPTEUSE DE BILLETS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BERKANE.**

Consistance de la prestation :

N°	*Désignations*	*Unité*	*Quantité*
1	**Trieuse et compteuse de billets professionnelle de marque Ribao Technology modèle BCS-160** (2 poches avec technologie Dual CIS) ou équivalent, destinée au comptage, tri et authentification de billets multi-devises, équipée de systèmes de détection avancés (UV, MG, MT, IR et double CIS) garantissant une identification fiable des faux billets. L'équipement doit permettre le comptage mixte avec affichage du montant total et du détail par coupure, le tri automatique des billets suspects ou non conformes grâce à un système à deux poches (1+1), ainsi qu'une vitesse de comptage élevée (environ 1000 à 1200 billets/minute). La machine doit intégrer des fonctions avancées telles que la lecture des numéros de série, le tri par orientation et face, et la mise à jour logicielle. Le matériel proposé doit être obligatoirement certifié et homologué par Bank Al-Maghrib, et figurer sur la liste officielle des équipements autorisés en vigueur à la date de soumission. Il doit être neuf, livré dans son emballage d'origine scellé avec tous ses accessoires, accompagné de sa documentation technique, et couvert par une garantie minimale d'un (01) an. Un test de fonctionnement obligatoire sera effectué lors de la réception (comptage réel, détection de faux billets, tri automatique), toute non-conformité entraînera le rejet du matériel.	**U**	**1**

- **Lieu d'exécution** : Siège de la commune.
- **Délai de l'exécution de la prestation :** 10 jours après l'engagement du B.C.
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents:** 16/11/2026 à 10h00

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Signé :
Le Président de la Commune Berkane

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR DES SERVICES
AMRANI MOHAMED

13 NOV 2026